



Délibération du Conseil Communautaire

- Le jeudi 20 mars 2025 à 18h30, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (CCPR) s'est réuni à Allemans sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 14 mars 2025 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	41	Allain Tricoire- Bernadette Bazinet – Janick Laville – Jean-Didier Andrieux – Monique Boineau-Serrano – Jean-Pierre Prunier - Murielle Cassier – Didier Bazinet – Michel Desmoulin -Yves Mahaud – Philippe Boismoreau – Philippe Bogaert – Alfred Gonnard- Jean-Marcel Beau – Bruno Limerat – Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye – Clément Lemerrier – Géry Denis – Gilles Mercier - Catherine Bezac-Gonthier – Laurent Casanave – Dominique Caillou Christophe Gontier – Christophe Rossard – Jean-Pierre Chaumette- Francis Duverneuil – Virginie Mouche – Jean-Pierre Paretour-Joël de Luca – Gérard Caignard – Fabrice Boniface – Brigitte Pourtier - Philippe Dubourg – Priça Mortier – Pierre Janailac – Joëlle Saint Martin – Marion Lafaye – Régis Defraye – Patrick Lachaud – Muriel Morlion
Suppléants présents	1	Bruno Beauque pour la commune de Bouteilles St Sébastien
Titulaires absents	17	Jean-Pierre Prigul – Christine Berthé – Pascal Devars – Lisa Boyer- Corinne Ducoup – Daniel Bonnefond – Joël Constant – Nicolas Platon – Christine Laurent – Catherine Esculier – Philippe Chotard – Romain Perruchaud -Pierre Guigné – Jean-Claude Arnaud – Julie Bordet – Denis Ferrand – Edwige Badel
Procurations	8	Lisa Boyer à Bernadette Bazinet Joël Constant à Bruno Limerat Nicolas Platon à Catherine Bezac-Gonthier Christine Laurent à Laurent Casanave Catherine Esculier à Allain Tricoire Philippe Chotard à Christophe Gontier Romain Perruchaud à Dominique Caillou Pierre Guigné à Jean-Pierre Paretour

DELIBERATION N° 2025 /42 : (Code Nomenclature /7.10)**DATE : 20 MARS 2025****RAPPORTEUR : Jean-Pierre Chaumette****OBJET : Modification de la délibération 2024/174 encadrant les tarifs du Centre Sport Nature (CSN)**

Les tarifs actuels sont les suivants :

TARIFS LOCATION CYCLES	ENFANT 20" & 24"		LOISIR		PERFORMANCE		VAE	
			VTC	VTT alu 26"	VTC élec	VTT alu 29"	VTT élec 29"	
1/2 jour	TE1	8 €	TL1	10 €	TP1	15 €	TV1	30 €
1 jour	TE2	10 €	TL2	13 €	TP2	18 €		
2 jours	TE3	19 €	TL3	25 €	TP3	34 €		
3 jours	TE4	26 €	TL4	33 €	TP4	44 €		
4 jours	TE5	31 €	TL5	38 €	TP5	53 €		
5 jours	TE6	36 €	TL6	43 €	TP6	58 €		
6 jours	TE7	40 €	TL7	48 €	TP7	62 €		
7 jours	TE8	41 €	TL8	49 €	TP8	63 €		
14 jours	TE9	65 €	TL9	80 €	TP9	100 €		
Groupe ≥10	TE10	½j:6€	TL10	½j:8€	TP10	½j:13€		
	TE11	1j:8€	TL11	1j:10€	TP11	1j:15€		
Caution	C1	150 €	C2	150 €	C3	300 €	C4	300 €

TARIFS	tarif horaire		1/2 jour		1 jour	
Encadrement/Mécanique						
Encadrement personnalisé 1 à 4	TEP1	50€/h	TEP2	150 €	TEP3	280 €
Encadrement Groupe (+5pers)	TEG1		TEG2	120 €	TEG3	170 €
Transports vélo	TTV1	0,5€/km	TTV2	70€ + 0,5/km	TTV3	120€ + 0,5/km
Mécanique Cycles	TM1	40€/h				

TARIFS	1 jour		Jour Supplémentaires	
Location Packraft				
1 packraft (gilets, pagaie) avec parcours	TLP1	40 €	TLP3	30 €
2 packraft (gilets, pagaie) avec parcours	TLP2	60 €	TLP4	50 €

TARIFS	Trace GPX		Trace GPX + Brochure papier		Slow tourisme sur mesure	
Etude de réalisation	TCP1	15 €	TCP3	40 €	TCP5	60 €
Etude de réalisation pour un adhérents à la marque	TCP2	10 €	TCP4	30 €	TCP6	50 €
création parcours de 1 à 39km	TCP6	0,5€/km				
création parcours de 40 à 79km	TCP7	0,4€/km				
création parcours à partir de 80km	TCP8	0,3€/km				

Cette délibération modificative complète ainsi la délibération initiale en proposant un nouveau produit porté par le CSN à savoir, la création de produits clé en main intitulés « L'expérience Inattendue » sur une demi-journée, une journée ou plusieurs jours. Ce produit est modulable dans le temps, au regard du public visé.

Il s'agit ici de « L'expérience inattendue, l'aventure en famille » à Paussac-Saint-Vivien le 30 mai 2025 :

- Tarifs Enfants : 59€
- Tarifs Adultes : 64€

Le prix comprend les activités proposées par quatre prestataires (O création bois, Sensor'âne, la Carrière aux champignons et Paussac verticale escalade), le repas du midi (Le Plan B à Grand Brassac) et les déplacements en minibus. Le partenariat sera formalisé avec les prestataires via la signature d'un devis et d'un contrat d'engagement.

Le conseil communautaire, à l'unanimité, valide ce nouveau produit et adopte les nouveaux tarifs.

Décision du Conseil Communautaire :

Votes pour : 50

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Publié le 31-03-2025

**Le Président de la Communauté
de Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet**

**La secrétaire de séance
du 20 mars 2025
Murielle Cassier**



Signature numérique de Didier BAZINET
PRESIDENT
Le 24/03/2025 22:40:44